

Une approche nouvelle à la mise en valeur des régions rurales. Régions de patrimoine.

François Varin.

Dans les années 1990, la conservation et la mise en valeur du patrimoine vont nécessiter un changement en profondeur de notre approche à la conservation et de nos pratiques. Les professionnels de la conservation devront faire davantage pour répondre aux vrais besoins de la population et tenir compte des ressources disponibles. Il s'agira d'identifier de nouvelles façons de sensibiliser les gens et de les intégrer dans le processus de préservation de leur environnement bâti et de leur héritage.

La démocratie de la conservation.

Afin de répondre adéquatement aux vrais besoins, les professionnels devront favoriser une approche qui réinscrit dans le quotidien le patrimoine et où la population pourra à nouveau participer au processus de réflexion et de prise de décision quant à la réhabilitation et la gestion du patrimoine. L'implication des gens sera rendue possible si on les informe adéquatement, si on les implique du début à la fin et si on suscite et favorise le développement de leur sentiment d'appartenance. Il s'agira de faire en sorte que les gens se réapproprient leur patrimoine. Comme professionnels, il faudra davantage partager les connaissances et les résultats d'expériences entre nous, encourager l'émergence des ressources locales et une meilleure appréciation du patrimoine.

Le patrimoine un outil de développement économique.

Dans le cadre d'une expérience unique qui se déroule au Québec sur la Côte-de-Beaupré dans une région rurale la plus ancienne d'Amérique du Nord, située le long du magnifique fleuve Saint-Laurent (un des plus grands fleuves du monde), se déroule une démarche de base où l'ensemble des citoyens sont invités à participer à des efforts de concertation et de collaboration afin de bâtir une nouvelle économie régionale où le patrimoine joue un rôle prédominant. L'expérience Régions de patrimoine, tout en s'appuyant sur l'approche Rues principales et les leçons apprises depuis plus de dix ans, préconise le retour à la base et l'implication graduelle des résidents de la région. Des professionnels de la conservation y jouent le rôle nouveau de personnes-ressources et d'animateurs alors qu'ils aident les gens à s'écouter, à échanger et réfléchir localement aux forces et aux faiblesses de leur milieu, et à faire consensus sur des enjeux auxquels ils sont confrontés.

Neuf (9) municipalités, faisant partie de la MRC de la Côte-de-Beaupré (la Municipalité régionale de comté) participent à cette démarche.

La démarche proposée, fondée sur les expériences menées dans le cadre du programme Rues principales, vise à faire prendre conscience aux intervenants locaux

de la nécessité de s'interroger sur le rayonnement et le rôle de leur communauté au sein de la région, pour constater que leur municipalité a besoin de cette relation enrichissante et fructueuse avec les autres municipalités de la région. Devant les difficultés sociales et économiques que vivent les régions: diminution démographique, exode des jeunes, précarité des emplois en région; chômage élevé, etc., l'approche Régions de patrimoine propose une nouvelle perspective pour favoriser le développement économique régional qui s'appuie sur la mise en valeur des richesses naturelles, culturelles et socio-économiques de la région. Elle vise à développer des produits, mettre sur pied des activités d'animation et d'interprétation et à promouvoir la création d'entreprises spécifiques à la région afin d'assurer le maintien de la vitalité et du dynamisme de la région.

La démarche mise aujourd'hui en place vise à faire en sorte que les municipalités participantes partagent des préoccupations à l'échelle de toute la région afin que chaque communauté reconnaisse ses caractéristiques, ses atouts distinctifs et comprenne le rôle qu'elle peut et doit jouer sur la scène régionale. Des actions concertées entre toutes les municipalités permettront de concrétiser ces efforts de mise en commun et de les encourager à poursuivre ensemble leurs efforts de concertation et de collaboration afin de revaloriser l'ensemble de la région.

Dans ce contexte, le patrimoine dans son sens large, spécifique à chaque municipalité, deviendra un outil de développement par excellence lorsque les orientations futures du développement tiennent compte de ce qui distingue une municipalité d'une autre, et une région d'une autre.

Se parler localement.

Afin de mettre en place ce climat

nécessaire de concertation à l'échelle régionale, il fallait d'abord amener les intervenants de chaque municipalité à se parler à s'écouter localement. La planification et réalisation de sessions de travail et de consultation au sein de chacune des municipalités a donc constitué la première étape de la démarche. Ces consultations ont représenté pour les habitants une première occasion de s'exprimer sur le développement de leur localité et d'échanger avec leurs concitoyens sur ce sujet. Ils ont alors procédé à l'analyse des atouts qui représentaient des éléments de force de leur communauté, sur des aspects qui leur causaient des soucis et sur leurs attentes quant à l'orientation que devraient prendre le développement et la croissance futurs de leur municipalité. Ces échanges ont suscité des débats constructifs qui ont permis à la population de mieux mesurer les enjeux auxquels se confrontait le développement de l'ensemble de la région. A la suite de ces échanges, qui se sont déroulés dans chaque municipalité sur une période de six mois, un comité de concertation locale s'est mis en place pour assurer la poursuite des activités de concertation et réaliser les actions identifiées par les intervenants de chaque communauté. En effet, les échanges donnaient lieu à l'identification d'actions que l'on pouvait mener à court terme pour corriger ou pour améliorer certains aspects discutés. Encouragés, les habitants de chaque localité se sont ainsi dotés d'un comité constitué de gens représentatifs de chaque groupe d'intérêt et de chaque couche sociale de leur communauté afin d'assurer la poursuite de la concertation et de guider la réalisation des actions concrètes identifiées au plan d'action. Les professionnels impliqués dans le déroulement de la démarche de consultation ont alors joué le rôle d'animateurs des rencontres et rédigé les comptes-rendus

sous forme de synthèse des points discutés.

Ce qui ressortait de ces échanges était le fruit de ce que les citoyens eux-mêmes avaient discuté. Les synthèses des discussions dans chaque communauté mettaient en relief autant des préoccupations locales que régionales qui se rattachaient aux champs de préoccupations suivants :

l'organisation des intervenants

- la nécessité de travailler ensemble pour améliorer notre cadre de vie;
- la nécessité d'avoir confiance dans la capacité de s'organiser efficacement;
- la nécessité de coordonner, en concertation avec la population, les actions des organismes gouvernementaux;

la conservation et la mise en valeur

- l'importance de faire la promotion des spécificités de nos municipalités;
- la reconnaissance du riche patrimoine que constitue l'avenue Royale, sorte de colonne vertébrale de l'ensemble de la Côte-de-Beaupré;
- l'importance de conserver et de mettre en valeur le patrimoine dans toutes ses facettes;

la qualité de vie

- le besoin de concilier qualité de vie et développement touristique;
- le besoin d'identifier et de protéger les paysages et l'environnement exceptionnel du fleuve Saint-Laurent;
- la nécessité de donner une place aux jeunes dans la communauté et de les impliquer;
- la nécessité d'aider les personnes âgées à demeurer dans leur milieu;

le développement économique

- l'importance de planifier à long terme;
- la nécessité de privilégier un tourisme davantage culturel pour respecter la

qualité du milieu agricole;

- l'importance de promouvoir et d'encourager le maintien des activités agricoles;
- l'intérêt de sensibiliser la population à l'importance d'encourager le commerce local, l'achat chez nous.

S'apprivoiser à l'échelle de la région

Les consultations et les échanges menés à l'échelle de chaque communauté permettaient d'abord aux intervenants locaux de mieux connaître et apprécier l'ensemble des éléments qui distinguaient leur municipalité et qui la rendaient unique au sein de la région. Cette première étape de concertation locale était ainsi nécessaire avant d'entreprendre toute concertation régionale: une municipalité ne pouvait prétendre développer une relation avec les autres partenaires régionaux avant d'avoir elle-même effectué sa propre analyse de ses atouts propres qu'ils soient d'ordre économique, social, culturel, historique ou architectural. Rassurée et confiante quant aux atouts spécifiques qu'elle possède la population d'une municipalité peut envisager sereinement d'échanger avec ses voisines et de réfléchir à des problématiques communes qui concernent l'ensemble de la région.

Afin de stimuler l'émergence de ce climat de concertation régionale, certaines activités identifiées au moment des consultations publiques locales constitueront des projets concrets qui encourageront les municipalités à poursuivre leur démarche et à prendre confiance en la possibilité de mener à l'échelle régionale des projets qui les concernent toutes. Ainsi, un projet concret d'établissement d'un réseau de sentiers de randonnée va canaliser les efforts concertés des municipalités situées à l'Est de la région; un autre regroupera l'ensemble des municipalités de la région autour de la planification et

de la réalisation d'un événement appelé «Arts et reflets de la Côte-de-Beaupré», une sorte de symposium artistique où, dès cet été, chaque municipalité, avec la collaboration de son comité local, préparera des activités artistiques dans un lieu donné en invitant ses artistes, ses artisans et toute personne intéressée à participer à cette grande fête des arts et de la culture. Cet événement permettra ainsi de mettre en valeur le patrimoine architectural, l'artisanat, l'art populaire et religieux, les arts plastiques la musique, l'humour, les contes et les légendes, l'art culinaire et d'autres facettes de la culture des municipalités et de la région. Cet exemple d'évènement régional illustre comment l'implication de chaque municipalité au sein d'une activité régionale concertée, permet à la fois la réalisation d'une activité qui met en valeur les traits distinctifs de chaque municipalité au profit du développement de l'ensemble de la région puisque cet événement «Arts et reflets» aura, avec les années, des retombées économiques importants, la région étant visitée par une importants clientèle touristique.

Un consensus régional

Dans le cadre d'un colloque régional, l'ensemble des intervenants des neuf municipalités se sont retrouvés pour raconter la démarche qu'ils ont menée dans chacun de leur milieu, en dresser le constat et cerner les problèmes auxquels ils sont confrontés tant à l'échelle locale que régionale. Une plénière a permis de trouver des solutions concertées aux problèmes vécus, d'élaborer les grandes lignes d'un plan de développement régional où chaque localité y retrouve ses objectifs propres. L'ensemble des participants ont ainsi convenu de ce «projet de société régional», identifié des actions collectives à

mener et décidé de la formation d'une table de concertation régionale au sein de laquelle se retrouvaient des représentants de chaque comité local de concertation.

Le colloque régional a ainsi identifié des objectifs communs que devait poursuivre l'ensemble des neuf municipalités de la région: continuer le travail de concertation avec l'ensemble de la population pour améliorer la qualité de vie; préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et historique de la Côte-de-Beaupré; axer la relance économique sur une politique de développement durable où est privilégiée une utilisation harmonieuse et réfléchie des ressources naturelles, physiques et humaines de la région dans le respect des particularités de chaque municipalité.

En conclusion

Dans le contexte de cette expérience bien particulière, le patrimoine, qu'il soit bâti, naturel, ethnologique, sociologique ou économique, devient le fer de lance du développement futur d'une région. Cette approche à la concertation, qui se déroule sur la Côte-de-Beaupré, illustre également de quelles façons peut se jouer le rôle futur du professionnel de la conservation du patrimoine alors qu'il est appelé à encadrer et guider une démarche collective de redécouverte et d'appréciation des atouts d'une région et de chacune des communautés.

Les connaissances techniques et professionnelles du professionnel de la conservation sont mises à profit tout au long de la démarche; toutefois, son expertise n'est plus imposée aux intervenants d'un milieu mais plutôt offerte comme ressource au moment où les intervenants locaux et régionaux constatent qu'ils en ont besoin pour la poursuite de

leur démarche, afin de faire des choix éclairés et de prendre des décisions pertinentes.

Le résultat de cette approche à la concertation débouche ainsi sur la définition d'orientations et de principes pour guider le développement futur plus harmonieux d'une région et sur l'élaboration de stratégies et de plans d'action spécifiques pour revitaliser le milieu.